



Resiliation canal sat + canal+

Par **JINANE**, le **09/03/2010** à **14:06**

Bonjour,
Je suis divorcée depuis peu, je souhaite résilier mon contrat canal sat et canal plus car ma situation financière du fait de mon divorce ne me permet plus de faire face à ces dépenses, y a t-il un texte de loi qui permette de résilier ce contrat.
Avec tous mes remerciements.
Cordialement,
Françoise RADJOUH

Par **tyshiny**, le **09/03/2010** à **14:55**

bonjour, je ne suis pas avocate mais j'ai déjà eu à résilier un abonnement canal + en leur écrivant un courrier et leur expliquant la situation ca peut suffir.